



# Budget Primitif 2020

de la Communauté de Communes du Saulnois

Volume 2



[www.cc-saulnois.fr](http://www.cc-saulnois.fr)

14 Ter, Place de la Saline  
57170 CHATEAU-SALINS

Tel : 03 87 05 11 11  
Fax : 03 87 05 27 27  
[administration@cc-saulnois.fr](mailto:administration@cc-saulnois.fr)

Affaire suivie par  
Pôle finances  
☎ 03.87.05.80.73  
☎ 03.87.05.27.27  
[celine.pattar@cc-saulnois.fr](mailto:celine.pattar@cc-saulnois.fr)

Le Président de la Communauté  
de Communes du Saulnois

à



**SOUS-PREFECTURE DE  
SARREBOURG / CHATEAU-SALINS**

**57170 CHATEAU-SALINS**

**Monsieur le Sous-Préfet**

Château-Salins, le **11 AOUT 2020**

## BORDEREAU DE DEPOT

Objet : Actes transmis sous-format papier au titre du contrôle de légalité

DESIGNATION DES PIECES	NOMBRE	OBSERVATIONS
<p><u>Thème</u> : Documents budgétaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Budget primitif 2020 – Budget principal de la CCS (identifié volume n°1)</li> <li>Budgets primitifs 2020 – Budgets annexes à caractère administratif de la CCS (identifiés volume n°2) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Zone de DELME</li> <li>- Zone de DIEUZE</li> <li>- Zone de FRANCAITROFF</li> <li>- Zone de MORVILLE-LES-VIC</li> <li>- Zone de MUNSTER</li> <li>- Réseau Très Haut Débit</li> <li>- ESAT d'ALBESTROFF</li> <li>- Zone LA SABLONNIERE</li> </ul> </li> <li>Budget primitif 2020 – Budget annexe à caractère industriel et commercial de la CCS :</li> </ul>	<p>1 exemplaire</p> <p>1 exemplaire</p>	<p>Pour contrôle de légalité</p> <p>Pour contrôle de légalité</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- SPANC (M49)</li> </ul>	<p>1 exemplaire</p>	<p>Pour contrôle de légalité</p>

Le Président de la Communauté  
de Communes du Saulnois

Jérôme END

Département de la Moselle

Arrondissement de Château-Salins

Nombre de conseillers désignés : 159

Nombre de conseillers en fonction : 158

Nombre de conseillers présents : 149

Nombre de conseillers votants : 153



Envoyé en préfecture le 17/07/2020  
Reçu en préfecture le 17/07/2020  
Affiché le   
ID : 057-245701206-20200715-CCSDCC20036-DE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DELIBERATION DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE MIXTE

Séance du 15 juillet 2020

Sous la présidence de Monsieur Gérard CHAIZE, doyen  
de l'assemblée

Date de convocation : 8 juillet 2020

POINT N° CCSDCC20036

**Objet :** *Election du Président de la Communauté de Communes du Saulnois*

VU la délibération n° CCSDCC20035 du 15 juillet 2020 ;

L'assemblée communautaire nouvellement installée après les élections municipales des 15 mars et 28 juin 2020 est appelée à élire le président de la CCS.

Monsieur le doyen d'âge procède à l'appel à candidature pour l'élection du Président de la Communauté de Communes du Saulnois.

Est candidat à la présidence de la Communauté de Communes du Saulnois :

→ **Monsieur Jérôme END**, conseiller communautaire de Vic-sur-Seille.

Conformément aux dispositions de l'article L2122-7 relatif aux modalités d'élection des maires, applicable par renvoi de l'article L5211-2 du CGCT, il est procédé à l'élection du Président, au scrutin secret, à l'aide des boîtiers de vote électroniques rendus anonymes et distribués de façon aléatoire.

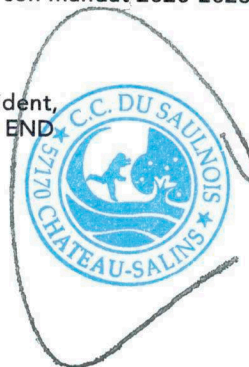
**Résultat du 1<sup>er</sup> tour de scrutin :**

Nombre de votants	153
<b>Pour M. Jérôme END</b>	<b>137</b>
<b>Abstentions</b>	<b>11</b>
Majorité absolue	70

Monsieur Jérôme END ayant obtenu 137 suffrages et donc la majorité absolue au 1<sup>er</sup> tour du scrutin, il est proclamé Président de la Communauté de Communes du Saulnois pour la durée de son mandat 2020-2026.

Pour extrait conforme,

Le Président,  
Jérôme END



**Ampliation de la présente à :**

M. le Préfet de la Moselle

# CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27/07/2020

A à C

Commune

Boîtier Proc. Conseillers titulaires

Proc. Conseillers suppléants

ABONCOURT SUR SEILLE	1	BAGNON Fabrice		DI MATTEO Eric
ACHAIN	2	RENARD Louis		DUBOIS Jérôme
AJONCOURT	3	VERHEE René		DONO Michel
ALAINCOURT LA COTE	4	DOYEN Bernard		NICOLAS François
ALBESTROFF	5	LOUDCHER Pierre		
ALBESTROFF	6	MUSSOT Germain		
AMELECOURT	7	CHAIZE Gérard		ADONIAS René
ATTILLONCOURT	8	GAZIN Patrick		THIEBAUT Claude
AULNOIS SUR SEILLE	9	PROVOST Jean-Luc		GRANDCLAUDE Thierry
BACOURT	10	BELLOY Thierry		STEGNER Sylvianne
BASSING	11	LEGRAND Christian		LAVAL Simon
BAUDRECCOURT	12	BIZE Martine		DECKER François
BELLANGE	13	CAMPADIEU Marcel		PERNET Pascal
BENESTROFF	14	JAYER Francis		

<b>BENESTROFF</b>	15	THIRION Laurent		
<b>BERMERING</b>	16	SCHAEDGEN Denis		JAYER Pierre
<b>BEZANGE LA PETITE</b>	17	SEVE Hervé		NAVÉ Claude
<b>BIDESTROFF</b>	18	BELLO Hervé		PIERRON François
<b>BIONCOURT</b>	19	MICHEL Patrick		PERRIN Philippe
<b>BLANCHE EGLISE</b>	20	BOUBEL Alain		BROQUARD Jean-Michel
<b>BOURDONNAY</b>	21	BARBIER Armelle		JULLY Patrick
<b>BOURGALTROFF</b>	22	HINSCHBERGER Sylvain		DENIS Marcel
<b>BREHAIN</b>	23	BUTLINGAIRE Olivier		GALAN Daniel
<b>BURLIONCOURT</b>	24	RICATTE François		NONDIER Christian
<b>CHAMBREY</b>	25	PEIFFERT Patrick		ALBRECH Gaetan
<b>CHATEAU BREHAIN</b>	26	PETT Jean-Paul		LALLEMENT Michel
<b>CHATEAU SALINS</b>	27	BENIMEDDOURENE Gaetan		
<b>CHATEAU SALINS</b>	28	HAMANT Daniel		
<b>CHATEAU SALINS</b>	29	HAZOTTE Bernard		

CHATEAU SALINS	30	<input checked="" type="checkbox"/>	LARIVIERE Sylvie 		
CHATEAU SALINS	31		MARTIN Monique 		
CHATEAU SALINS	32	<input checked="" type="checkbox"/>	SIMON Patrick 		
CHATEAU SALINS	33		STOCK MARGALET Sandrine 		
CHATEAU SALINS	34		WEISSE Sandrine 		
CHATEAU VOUE	35		SCHMITT-KNAFF Isabelle		PEREK Hélène
CHENOIS	36		CHIR Sandrine 		MAOT Alexandre 
CHICOURT	37		BARTHELEMY Yves 		LONCAR Nathalie
CONTHILL	38		STEMART Thierry		ROMAIN Olivier
CRAINCOURT	39		FISCHER Didier 		MATHIEU Dominique
CUTTING	40		IMHOFF Germain 		DUCHESNE Olivier

# CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27/07/2020

D à H

Commune	Boitier Proc.	Conseillers titulaires	Proc.	Conseillers suppléants
DALHAIN	42	CONTE Didier		NAVARRO-ABOUT Joëlle
DELMIE	43	FORFERT Michel		
DELMIE	44	X KLOPP Loïc		
DELMIE	45	PILLEUX Christelle		
DELMIE	46	X THESE Didier		
DIEUZE	47	ESSELIN Christophe		
DIEUZE	48	✓ HAMANT Michel		
DIEUZE	49	HERBUVEAUX Francine		
DIEUZE	50	HOCOUEL Daniel		
DIEUZE	51	LANG Jérôme		
DIEUZE	52	LOUIS Bernard		
DIEUZE	53	OBELIANNE Laurence		
DIEUZE	54	RESCHWEIN Sylvie		
DIEUZE	55	SASSO Dominique		

Commune

Boffier Proc. Conseillers titulaires

Proc. Conseillers suppléants

D à H

DIEUZE	56	SCHREINER WIRTZ Rachel		
DIEUZE	57	TORMEN Sylvie		
DOMNOM LES DIEUZE	58	THIRION Micheline		THIRION Eric
DONJEU	59	LEMOINE Serge		LESEUR Daniel
DONNELAY	60	CHAMANT Christian		BOURGUIGNON André
FONTENY	61	DONATIN Alain		HOUBIN Christian
FOSSIEUX	62	DIEUDONNE Therese		LECAQUE Daniel
FRANCAITROFF	63	CUFER Daniel		
FRANCAITROFF	64	MULLER Nadine	X 	
FREMERY	65	BARBIER Marie-Thérèse		PERRIN Jean Luc
FRESNES EN SAULNOIS	66	CLARAMELLA Raphaël		VAUCHER Laurent
GELUCOURT	67	VEVEURT Jean-Louis		THOLEY Fatima
GERBECOURT	68	DEHAND Jacques		GUYOT Philippe
GIVRYCOURT	69	ZIMMERMANN Jacques		NAVELOT Virginia
GREMECEY	70	BLAISIN Pierre		L'HUILLIER Guy

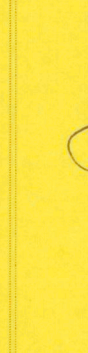


Commune

Boffier Proc. Conseillers titulaires

Proc. Conseillers suppléants

D à H

<b>GUEBESTROFF</b>	<b>71</b>	CHATEAUX Thierry 	SCHERRER Gilbert
<b>GUEBLANGE LES DIEUZE</b>	<b>72</b>	VOINOT Gilbert 	TEPPE Eujenia
<b>GUEBLING</b>	<b>73</b>	REMILLON Joseph 	BERNARD Evelyne
<b>GUINZELING</b>	<b>74</b>	GERING Maurice 	ADRIAN Marc
<b>HABOUDANGE</b>	<b>75</b>	CANTENEUR Pierre 	CATTELOIN Brigitte 
<b>HAMPONT</b>	<b>76</b>	SCHERRER Sylvain 	MASSON Gérard 
<b>HANNOCOURT</b>	<b>77</b>	GODFRIN Jean-Noel 	MEYER Pascal
<b>HARAUCOURT SUR SEILLE</b>	<b>78</b>	JOST Annette 	HENRY Franck
<b>HONSKIRCH</b>	<b>79</b>	MONSIEUX Carol 	GAERTNER Fabien

# CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27/07/2020





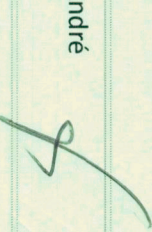

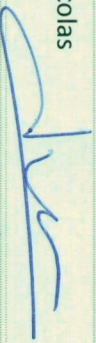

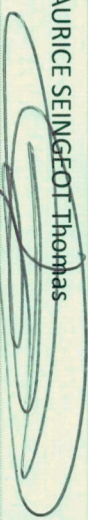

Commune	Boîtier	Proc. Conseillers titulaires	Proc. Conseillers suppléants
INSMING	80	BRULLARD Philippe 	
INSMING	81	PATTAR Alain 	
INSVILLER	82	BOUSCHBACHER Sylvie 	FIMEYER Christian 
JALLAUCOURT	83	<input checked="" type="checkbox"/> FLORENTIN François 	NEIS Rachel
JUVELIZE	84	CIMINERA Sylvain 	VELOT Laurent
JUVILLE	85	BLASSELLE Hervé	FARKAS Dominique
LAGARDE	86	HAMANT LIVIER 	LAFLOTTE Marie
LANEUVEVILLE EN SAULNOIS	87	ETIENNE Gilles 	LALLEMENT Denis
LEMONCOURT	88	BOFFIN Christelle 	PERNET Sonia
LENING	89	ERNST Antoine 	DUMONS Christophe
LESSE	90	TIAPHAT Benoit 	GRANDIDIER Alban
LEY	91	FOUQUET Marie-Christine 	BARBÉ Claude
LEZEY	92	GALBØURDIN David 	HANZO Ludovic
LHOR	93	METZGER Philippe 	ROESSLER Cindy

Commune

Boîtier Proc. Conseillers titulaires

Proc. Conseillers suppléants

I à N





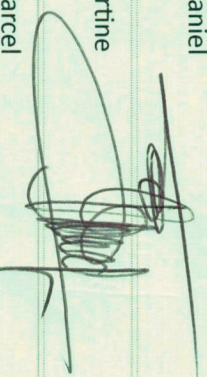

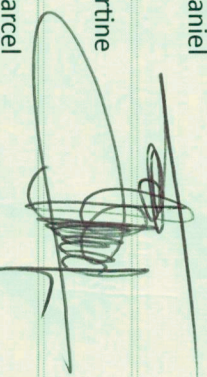

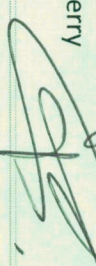
LIDREZING	94	DURRENBERGER Pascal		DORT Thierry	
LINDRE BASSE	95	HAMANT Remy 		TONNELIER Christian	
LINDRE HAUTE	96	GUYON Olivier 		BLASIARD Christophe	
LIOCOURT	97	DOUX Stéphane		JULLIER Bernard	
LOSTROFF	98	BEVEL Gaël 		THIRION Laurent	
LOUDREFING	99	SICQUOIR Jean-Marie 		PELLEGRINI Nevio 	
LUBECOURT	100	TOUSSAINT André		AUCHET Michel	
LUCY	101	MATHIEU Marie-Claire		PIERRARD Joël	
MAIZIERES LES VIC	102	MAUER Claude		BERNIER Solange	
MALAUCCOURT SUR SEILLE	103	JACQUEMIN Maurice		JACQUEMIN Robert	
MANHOUÉ	104	KARMANN Nicolas 		ANTOINE François	
MARIMONT LES BENESTROFF	105	AMPS Marcel 		BOUVIER Marie Christine	
MARSAL	106	MAURICE SEINGEOT Thomas 		GERARD Pierre	
MARTHILLE	107	HIERONIMUS Gérard		KREMER Jean-Philippe 	
MOLRING	108	BELLO Maurice		BELLO Nathalie	

Commune

Boîtier Proc. Conseillers titulaires

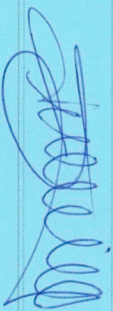

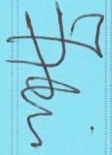

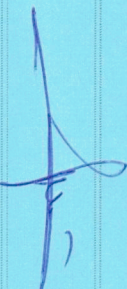









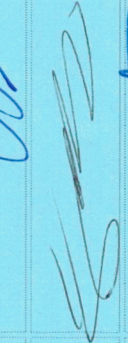

Proc. Conseillers suppléants





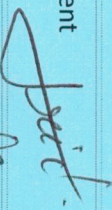


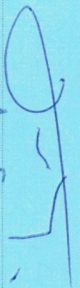
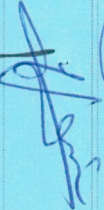






I à N

<b>MONCOURT</b>	<b>109</b>	NICOLAS Sylvain		RAYEUR Didier	
<b>MONTDIDIER</b>	<b>110</b>	PFEIFFER Jean		TRIBOUT Guy	
<b>MORVILLE LES VIC</b>	<b>111</b>	NOEL Arnaud		URIOT Danièle	
<b>MORVILLE SUR NIED</b>	<b>112</b>	BELLOU Laurence		JACQUOT Daniel	
<b>MOYENVIC</b>	<b>113</b>	SIMERMAN Jean Marie		BALDIN Martine	
<b>MULCEY</b>	<b>114</b>	CLAUDEL Laurent		DUPONT Marcel	
<b>MUNSTER</b>	<b>115</b>	MANNIS Gérard		KIFFER Michel	
<b>NEBING</b>	<b>116</b>	SUPERNAT Thierry		ROSENBERGER Régine	
<b>NEUFVILLAGE</b>	<b>117</b>	ROCH Jean-Marie		ROCH Jean-Louis	

# CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27/07/2020

O à Z

Commune	Boîtier	Proc. Conseillers titulaires	Proc. Conseillers suppléants
OBRECK	118	ROTH Laëtitia 	CANTENEUR François
OMMERAY	119	HENRY Sébastien 	BOUBEL Eric
ORIOCOURT	120	PIC Jean-Jacques 	GEIS Virginie
ORON	121	CHONÉ Jean-Marc 	DULMÉ André
PETTONCOURT	122	TOSI Marie-Claude 	MARTY Sylvain
PEVANGE	123	CHÂTEAUX Yannick 	BARBIER Laurent 
PREVOCOURT	124	MEYER Gérard 	GIRARD Nicolas
PUTTIGNY	125	PERRIN Robert 	PELESZUCK Jean Claude
PUZIEUX	126	QUENETTE Gaëlle 	DOLLMANN Françoise 
RENING	127	FESTOR Michel 	BEVLET Olivier
RICHE	128	FORET Robert 	CORSAINT Fabienne
RODALBE	129	DISCHER Roland 	GALANTE Clément
RORBACH LES DIEUZE	130	BOUCHÉ Etienne 	GRDJAN Jean-Joseph
SAINT EPVRE	131	LEONARD Jean-Pierre 	VINCENT Christelle

Commune	Boîtier	Proc. Conseillers titulaires	Proc. Conseillers suppléants
<b>SAINT-MEDARD</b>	132	LALZACE Aurélie 	VAUTRIN Claude 
<b>SALONNES</b>	133	BROQUARD Jean-Pierre 	TONNEILLIER Marie-Josephe
<b>SOTZELING</b>	134	DIDIER François	COUREL Christian
<b>TARQUIMPOL</b>	135	BARTHELEMY David 	BARTHELEMY Ghislain
<b>TINCRY</b>	136	DUSSOUL Gil	NASSOY Jean Louis
<b>TORCHEVILLE</b>	137	FRICHE Laurent 	BESSEGA Bertrand
<b>VAHL LES BENESTROFF</b>	138	LALLEMENT Fabrice 	PELTRE Brigitte 
<b>VAL DE BRIDE</b>	139	FIEBIG Vincent 	
<b>VAL DE BRIDE</b>	140	LAIR Jacques 	
<b>VANNECOURT</b>	141	RAMBOUR Micheline 	LOUIS Guy
<b>VAXY</b>	142	LALLEMENT Claude	CEZARD Frédéric 
<b>VERGAVILLE</b>	143	BECK Gérard 	
<b>VERGAVILLE</b>	144	DUROZEV Jacques 	
<b>VIBERSVILLER</b>	145	KLEIN Valérie 	LEFFEVRE Jean-Claude
<b>VIC SUR SEILLE</b>	146	BENEDIC Isabelle 	

Commune

Boîtier

Proc. Conseillers titulaires

Proc. Conseillers suppléants

O à Z

VIC SUR SEILLE	147	END Jérôme			
VIC SUR SEILLE	148	KUNTZ Olivier			
VIC SUR SEILLE	149	MASCHINO Agnès			
VIC SUR SEILLE	150	ROESS Emilien			
VILLERS SUR NIED	151	LEMALE Jean-François		FOULÉ Gisèle	
VIRMING	152	HOUPERT Yolande		SCHERER Christian	
VITTEBSBOURG	153	ROSTOUCHER Gilbert		HUGENEL Patrice	
VIVIERS	154	CEZARD Bertrand		COLASSE Fabien	
WUISSSE	155	GUELLE Daniel		ILLY Christophe	
XANREY	156	REMILLON Carole		VERGANCE Dominique	
XOCOURT	157	AUMONIER Jean Pierre		HOUILLLON Didier	
ZARBELING	158	THIRY Stéphanie		SAJOUS Sophie	
ZOMMANGE	159	GAILLOT Jean-Luc		GAILLOT Laurent	

BUDGET ANNEXE DE LA ZONE DE DELME





**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**BUDGET ANNEXE DE LA ZONE DE DELME**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE LA  
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SAULNOIS - EPCI**

**Numéro SIRET : 24570120600030**

**Poste comptable de TRESORERIE DE CHATEAU SALINS**

**M14**

**BUDGET PRIMITIF**

**ANNEE 2020**

## SOMMAIRE

PAGE	CONTENU		
	<b>I - Informations générales</b>		
3	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
4	B - Modalités de vote du budget		
	<b>II - Présentation générale du budget</b>		
5	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
6	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
7	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
8	B1 - Balance du budget - dépenses		
9	B2 - Balance du budget - recettes		
	<b>III - Vote du budget</b>		
10/11	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles		
12/13	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles		
14/15	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
16/17	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
18	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	<b>IV - ANNEXES</b>	<b>Jointes</b>	<b>Sans objet</b>
	<b>A - Eléments du bilan</b>		
	A1 - Présentation croisée par fonction		X
19	A2.1 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie	X	
20/21	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
22	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
23	A2.4 - Etat de la dette - Répartition de l'encours	X	
24/25	A2.5 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier	X	
26	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
27	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
28	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
29	A4 - Etat des provisions	X	
30	A5 - Etalement des provisions	X	
31	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
32	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement		X
	A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement		X
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonct.		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Invest.		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour compte de tiers		X
	<b>B - Engagements hors bilan</b>		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
33	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement affectés		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement affectés		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
	<b>C - Autres éléments d'informations</b>		
	C1 - Etat du personnel		
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
	<b>D - Décision en matière des taux - Arrêté et signatures</b>		
	D1-Décisions en matière de taux de contributions directes		
34	D2-Arrêté et signatures	X	X
			X

ZONE DE DELME - BP 2020

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : Néant

II - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-

III - La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport au BP + DM de l'exercice précédent

Département de la Moselle

Arrondissement de Château-Salins

Nombre de conseillers désignés : 148

Nombre de conseillers en fonction : 148

Nombre de conseillers présents : 91

Nombre de conseillers votants : 93



Envoyé en préfecture le 16/03/2020

Reçu en préfecture le 16/03/2020

Affiché le

SLO

ID : 057-245701206-20200304-CCSDCC20010B-DE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DELIBERATION DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 04 mars 2020  
Sous la présidence de Monsieur Roland GEIS

Date de convocation : 26 février 2020

POINT N° CCSDCC20010b

GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE

**Objet :** *Compte Administratif 2019 - Budget annexe de la zone de DELME  
Affectation des résultats*

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget annexe de la zone de DELME, pour l'année 2019 ;

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'année 2019 ;

Constatant :

<b>Section de fonctionnement :</b>	
Excédent à la clôture de l'exercice 2018	+ 12 867,81 €
Par affectée à l'investissement en 2018	- 12 867,81 €
Excédent à la clôture de l'exercice 2019	+ 16 362,36 €
Excédent de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2019	
+ 16 362,36 €	
<b>Section d'investissement :</b>	
Déficit à la clôture de l'exercice 2018	- 615,81 €
Déficit à la clôture de l'exercice 2019	- 15 746,55 €
Solde des restes à réaliser en 2019 à reporter en 2020	0,00 €
Déficit d'investissement à la clôture de l'exercice 2019	
- 16 362,36 €	

Monsieur le Président propose à l'assemblée l'exécution du virement à la section d'investissement de 16 362,36 euros du budget annexe 2019 de la zone de DELME.

Après délibération, l'assemblée :

- APPROUVE l'exécution du virement à la section d'investissement de 16 362,36 euros du budget annexe 2019 de la zone de DELME.
- AUTORISE le président ou son Vice-président à signer toute pièce inhérente à cette décision.

Votants	93
Abstentions	0
Ne se prononce pas	1
Suffrages exprimés	92
Pour	92
Contre	0

Pour extrait conforme,

Le Président,  
Roland GEIS

Ampliation de la présente à :

M. le Préfet de la Moselle  
Pôle « gestion financière et budgétaire de la CCS

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE FONCTIONNEMENT
<b>V O T E</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	79 550,02	79 550,02
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTE A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		79 550,02	79 550,02

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (Y compris le compte 1068)	299 460,56	315 822,92
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTE A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	16 362,36	
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		315 822,92	315 822,92

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET</b>	395 372,94	395 372,94
------------------------	------------	------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Vote	Total (=RAR+vote)
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>						
011	Charges à caractère général	12 085,00		19 833,00	19 833,00	19 833,00
012	Charges de personnel et frais as					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gest. cour.					
656	Frais de fonct. groupes d'élus					
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>12 085,00</b>		<b>19 833,00</b>	<b>19 833,00</b>	<b>19 833,00</b>
66	Charges financières	2 225,00		253,00	253,00	253,00
67	Charges exceptionnelles	112,68		112,68	112,68	112,68
68	Dotations aux provisions	12 939,00				
022	Dépenses imprévues					
	Autres					
<b>Total des dépenses réelles de fonctionner</b>		<b>27 361,68</b>		<b>20 198,68</b>	<b>20 198,68</b>	<b>20 198,68</b>
023	Virement sect. d'inv.	27 358,69		40 979,99	40 979,99	40 979,99
042	Op.d'ordre de transfert entre sec	13 728,60		18 371,35	18 371,35	18 371,35
043	Op.d'ordre à l'int. de la sect.fonc					
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionne</b>		<b>41 087,29</b>		<b>59 351,34</b>	<b>59 351,34</b>	<b>59 351,34</b>
<b>TOTAL</b>		<b>68 448,97</b>		<b>79 550,02</b>	<b>79 550,02</b>	<b>79 550,02</b>
D 002	RESULTAT REPORTE OU ANT					
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE</b>					<b>79 550,02</b>	<b>79 550,02</b>
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>						
013	Atténuations de charges					
70	Produits des services	1 200,00		1 200,00	1 200,00	1 200,00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations, participations					
75	Autres prod. de ges. cour.	64 706,22		76 065,46	76 065,46	76 065,46
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>65 906,22</b>		<b>77 265,46</b>	<b>77 265,46</b>	<b>77 265,46</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions					
	Autres					
<b>Total des recettes réelles de fonctionnem</b>		<b>65 906,22</b>		<b>77 265,46</b>	<b>77 265,46</b>	<b>77 265,46</b>
042	Op.d'ordre de transfert entre sec	2 542,75		2 284,56	2 284,56	2 284,56
043	Op.d'ordre à l'int. de la sect.fonc					
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnem</b>		<b>2 542,75</b>		<b>2 284,56</b>	<b>2 284,56</b>	<b>2 284,56</b>
<b>TOTAL</b>		<b>68 448,97</b>		<b>79 550,02</b>	<b>79 550,02</b>	<b>79 550,02</b>
R 002	RESULTAT REPORTE OU ANT					
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNE</b>					<b>79 550,02</b>	<b>79 550,02</b>

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>57 066,78</b>
---	------------------

: pour information

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES						A3
Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Vote	Total (=RAR+vote)
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>						
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement verse					
21	Immobilisations corporelles	3 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
22	Immobilisations reçues en affect					
23	Immobilisations en cours	12 252,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
	Total des opérations d'équipeme					
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>15 252,00</b>		<b>63 000,00</b>	<b>63 000,00</b>	<b>63 000,00</b>
10	Dotations,fonds divers et réserv					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	82 185,00		234 176,00	234 176,00	234 176,00
18	Compte de liaison : affectation					
26	Particip.créances rattachées à d					
27	Autres Immobilisations financièr					
020	Dépenses imprévues					
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>82 185,00</b>		<b>234 176,00</b>	<b>234 176,00</b>	<b>234 176,00</b>
45...1	Tot. opé. pour cpte de tiers					
<b>Total des dépenses réelles d'investissem</b>		<b>97 437,00</b>		<b>297 176,00</b>	<b>297 176,00</b>	<b>297 176,00</b>
040	Op.d'ordre de transfert entre sec	2 542,75		2 284,56	2 284,56	2 284,56
041	Opérations patrimoniales	158 648,11				
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissem</b>		<b>161 190,86</b>		<b>2 284,56</b>	<b>2 284,56</b>	<b>2 284,56</b>
<b>TOTAL</b>		<b>258 627,86</b>		<b>299 460,56</b>	<b>299 460,56</b>	<b>299 460,56</b>
<b>D001 SOLDE NEGATIF. REP. OU ANT.</b>					<b>16 362,36</b>	<b>16 362,36</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEME</b>					<b>315 822,92</b>	<b>315 822,92</b>
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>						
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts dettes assim.(hors 16			1,00	1,00	1,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement verse					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect					
23	Immobilisations en cours					
<b>Total des recettes d'équipement</b>				<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>
10	Dotations,fonds divers et réserv					
1068	Excédents de fonct.capitalisés	12 867,81		16 362,36	16 362,36	16 362,36
138	Autres subv.d'invest.non transf					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation					
26	Particip.créances rattachées à d					
27	Autres Immobilisations financièr	46 640,46		28 157,22	28 157,22	28 157,22
024	Produits des cessions			211 951,00	211 951,00	211 951,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>59 508,27</b>		<b>256 470,58</b>	<b>256 470,58</b>	<b>256 470,58</b>
45...2	Tot. opé. pour cpte de tiers					
<b>Total des recettes réelles d'investissem</b>		<b>59 508,27</b>		<b>256 471,58</b>	<b>256 471,58</b>	<b>256 471,58</b>
021	Virement de la section de fonctio	27 358,69		40 979,99	40 979,99	40 979,99
040	Op.d'ordre de transfert entre sec	13 728,60		18 371,35	18 371,35	18 371,35
041	Opérations patrimoniales	158 648,11				
<b>Total des recettes d'ordre d'investissem</b>		<b>199 735,40</b>		<b>59 351,34</b>	<b>59 351,34</b>	<b>59 351,34</b>
<b>TOTAL</b>		<b>259 243,67</b>		<b>315 822,92</b>	<b>315 822,92</b>	<b>315 822,92</b>
<b>R001 SOLDE POSITIF REP. OU ANT.</b>						
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEME</b>					<b>315 822,92</b>	<b>315 822,92</b>

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE  
PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

57 066,78

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	19 833,00		19 833,00
012	Charges de personnel et assim			
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variation des stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonct. groupes d'élus			
66	Charges financières	253,00		253,00
67	Charges exceptionnelles	112,68		112,68
68	<i>Dot. aux amort. et provisions</i>		18 371,35	18 371,35
71	<i>Production stockée(ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investisseme</i>		40 979,99	40 979,99
	Autres			
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		20 198,68	59 351,34	79 550,02

+	<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	
=	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	79 550,02

Sample

Chap	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		2 284,56	2 284,56
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Rembt. d'emprts (sf 1688 non budg.)	234 176,00		234 176,00
18	Compte de liaison :affectation			
	Total des opérations d'équipement			
198	Neutral. amort. subv. équip. versées			
20	Immob. incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	60 000,00		60 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	3 000,00		3 000,00
26	Particip. et créances rattac.à des par			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immob.(reprises)</i>			
29	<i>Provis.pour dépréciation des immob.</i>			
39	<i>Provis.dépréciation stocks et en-cours</i>			
45X-1	Op. pour compte de tiers			
481	<i>Ch.à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provis.pour dépréc.des Cptes de tiers</i>			
59	<i>Provis.pour dépréc. cptes financiers</i>			
3...	Stocks			
	Dépense imprévues			
020	Autres			
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		297 176,00	2 284,56	299 460,56

+	<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	16 362,36
=	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	315 822,92



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variation des stocks			
70	Prod.des services,du domaine et ve	1 200,00		1 200,00
71	Production stockée(ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations			
75	Autres produits de gestion courante	76 065,46		76 065,46
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		2 284,56	2 284,56
78	Reprises sur amortiss.et provisions			
79	Transferts de charges			
	Autres			
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>77 265,46</b>	<b>2 284,56</b>	<b>79 550,02</b>

+

**R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**

=

**TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES****79 550,02**

Chap	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emp.dettes assimil.(sf 1688 non bud.	1,00		1,00
18	Compte de liaison :affectation			
20	Immob. incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Particip. et créances rattac.à des par			
27	Autres immobilisations financières	28 157,22		28 157,22
28	Amortissements des immobilisations		18 371,35	18 371,35
29	Provis.pour dépréciation des immob.			
39	Provis.dépréciation stocks et en-cours			
45X-2	Op. pour compte de tiers			
481	Ch.à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provis.pour dépréc.des Cptes de tiers			
59	Provis.pour dépréc. cptes financiers			
3...	Stocks			
021	Virt.de la sect.de fonctionnement		40 979,99	40 979,99
024	Produits des cessions d'immob.			
	Autres			
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>28 158,22</b>	<b>271 302,34</b>	<b>299 460,56</b>

+

**001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE**

+

**AFFECTATION AU COMPTE 1068****16 362,36**

=

**TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES****315 822,92**

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil communautaire
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	12 085,00	19 833,00	19 833,00
60611	Eau et assainissement			
60612	Énergie - Électricité	1 000,00	1 000,00	
60632	Fournitures de petit équipement			
61521	Terrains	1 800,00	3 000,00	
61522	Bâtiments			
615221	Entretien réparation bâtiment	4 200,00	5 040,00	
616	Prime d'assurance			
6161	Multirisques	788,00	793,00	
6188	Autres frais divers			
6226	Honoraires			
6227	Frais d'actes et de contentieux			
6228	Divers	3 000,00	6 000,00	
6231	Annonces et insertions			
6241	Transports de biens			
627	Services bancaires			
63512	Taxes foncières	1 297,00	4 000,00	
63513	Autres impôts locaux			
6354	Droits d'enregistrement et de			
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>			
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>			
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courantes</b>			
6522	Reversement de l'excédent des			
654	Pertes sur créances irrécouv.			
6541	Créances admises en non-valeur			
658	Charges diverses de gestion			
<b>656</b>	<b>Frais de fonctionnement des groupes d'élus</b>			
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES</b>		12 085,00	19 833,00	19 833,00
<b>(a)=(011+012+014+65+656)</b>				
<b>66</b>	<b>Charges financières(b)</b>	2 225,00	253,00	253,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 225,00	253,00	
66112	Intérêts - Rattachement des IC			
	Calcul du 66112 :			
	ICNE de l'exercice :			
	ICNE de N-1 : 51.70			
6618	Intérêts des autres dettes			
<b>67</b>	<b>CH. exceptionnelles(c)</b>	112,68	112,68	112,68

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil communautaire
6711	Intérêts moratoires et pénalit			
673	Titres annulés			
676	Différence sur réalisation (+)			
678	Autres charges exceptionnelles	112,68	112,68	
<b>68</b>	<b>Dotations au provisions(d)</b>	12 939,00		
6815	Dotations aux provisions pour	12 939,00		
	<b>Autres(f)</b>			
022	<b>Dépenses imprévues(e)</b>			
<b>TOTAL DEPENSES REELLES a+b+c+d+e</b>		27 361,68	20 198,68	20 198,68
023	<b>Virement à la section d'investisse</b>	27 358,69	40 979,99	40 979,99
042	<b>Opér.d'ordre de transfert entre se</b>	13 728,60	18 371,35	18 371,35
675	Valeurs comptables des immobil			
676	Différence sur réalisation (+)			
6811	Dotations aux amortissements d	13 728,60	18 371,35	
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT</b>		41 087,29	59 351,34	59 351,34
<b>DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>				
043	<b>Opé.d'ordre à l'int. de la sec. de fo</b>			
	<b>Autres</b>			
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		41 087,29	59 351,34	59 351,34
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONT.</b>		68 448,97	79 550,02	79 550,02
<b>DE L'EXERCICE</b>				
	<b>+</b>			
<b>RESTES A REALISER N-1</b>				
	<b>+</b>			
<b>002 RESULTAT REPORTE</b>				
	<b>=</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONT.</b>				79 550,02

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	51,70
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-51,70

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2
Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil communautaire
013	<b>Atténuations de charges</b>			
70	<b>Produits des services, du domaine et ventes.....</b>	1 200,00	1 200,00	1 200,00
70878	par d'autres redevables	1 200,00	1 200,00	
73	<b>Impôts et taxes</b>			
7382	Permis de chasser			
74	<b>Dotations et participations</b>			
7475	Groupements de collectivités			
7478	Autres organismes			
75	<b>Autres produits de gestion courante</b>	64 706,22	76 065,46	76 065,46
752	Revenus des immeubles	14 850,00		
7551	Excédent des budgets annexes à			
7552	Prise en charge du déficit du	49 856,22	76 065,46	
758	Produits divers de gestion			
	<b>TOTAL GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013</b>	65 906,22	77 265,46	77 265,46
76	<b>Produits financiers (b)</b>			
77	<b>Produits exceptionnels (c)</b>			
7718	Autres produits exceptionnels			
773	Mandats annulés			
775	Produits des cessions d'immobi			
7788	Produits exceptionnels divers			
78	<b>Reprises sur provisions (d)</b>			
7815	Reprises sur provisions pour r			
	<b>Autres (e)</b>			
	<b>TOTAL REC.REELLES=a+b+c+d+e</b>	65 906,22	77 265,46	77 265,46
042	<b>Opér.d'ordre de transfert entre se</b>	2 542,75	2 284,56	2 284,56
776	Différences/réalisations (-)			
7761	Moins value compte de résultat			
777	Quote-part des subventions	2 542,75	2 284,56	
043	<b>Opé.d'ordre à l'int. de la sec. de fo</b>			
	<b>Autres</b>			
	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	2 542,75	2 284,56	2 284,56
	<b>TOTAL RECETTES DE FONCT.DE L'EXER</b>	68 448,97	79 550,02	79 550,02
	<b>=Total des opér.réelles et d'ordre</b>			
	<b>+</b>			
	<b>RESTES A REALISER N-1</b>			
	<b>+</b>			
	<b>002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>			

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil communautaire
=				
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONT.</b>				79 550,02

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

## SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil communautaire
010	<b>Stocks</b>			
20	<b>Immo.incorporelles(hors opératio</b>			
203	Frais d'études, de recherche			
2031	Frais d'études			
204	<b>Subventions d'équipement versée</b>			
21	<b>Immo.corporelles(hors opérations</b>	3 000,00	60 000,00	60 000,00
2111	Terrains nus		60 000,00	
2113	Terrains aménagés autres que v			
2138	Autres constructions			
21538	Autres réseaux	3 000,00		
21578	Autre matériel et outillage de			
2158	Autres installations, matériel			
21713	Terrains aménagés autres que v			
21728	Autres agencements et aménagement			
21735	Installations générales, agenc			
21738	Autres constructions			
21745	Constructions sur sol d'autrui			
21758	Autres installations, matériel			
21783	Matériel de bureau et matériel			
21788	Autres immobilisations corpore			
22	<b>Immo. reçues en affectation</b>			
23	<b>Immo.en cours(hors opérations)</b>	12 252,00	3 000,00	3 000,00
2313	Constructions			
2315	Installations, matériel et out	12 252,00		
2318	Autres immobilisations corpore		3 000,00	
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	15 252,00	63 000,00	63 000,00
10	<b>Dotations, fonds divers et réserve</b>			
13	<b>Subventions d'investissement</b>			
1321	État et établissements nationa			
1323	Départements			
16	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	82 185,00	234 176,00	234 176,00
1641	Emprunts en euros	82 185,00	22 225,00	
1676	Dettes envers locataires-acqué		211 951,00	
1687	Autres dettes			
16874	Communes			
168741	Communes membres du GFP			
18	<b>Compte de liaison : affectation à</b>			
181	Compte de liaison			
26	<b>Particip.et créances rattachées</b>			

## SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil communautaire
27	<b>Autres immobilisations financière</b>			
2764	Créances sur des particuliers			
	<b>Autres</b>			
020	<b>Dépenses imprévues</b>			
	<b>Total des dépenses financières</b>	82 185,00	234 176,00	234 176,00
	<b>Total dépenses opé.pour comptes de tier</b>			
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	97 437,00	297 176,00	297 176,00
040	<b>Opé.d'ordre transfert entre section</b>	2 542,75	2 284,56	2 284,56
	<b>Reprises sur autofinancement ant</b>	2 542,75	2 284,56	2 284,56
13911	<i>Etat et établissement</i>	656,59	656,59	
13913	<i>Département</i>	1 886,16	1 627,97	
	<b>Charges transférées</b>			
192	<i>Moins values sur cession</i>			
041	<b>Opérations patrimoniales</b>	158 648,11		
2138	<i>Autres constructions</i>	158 648,11		
	<b>Autres</b>			
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	161 190,86	2 284,56	2 284,56
	<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>	258 627,86	299 460,56	299 460,56
	<b>+</b>			
	<b>RESTES A REALISER N-1</b>			
	<b>+</b>			
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>			16 362,36
	<b>=</b>			
	<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTIS.CUMULE</b>			315 822,92

## SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil communautaire
010	<b>Stocks</b>			
13	<b>Subventions d'investissement</b>			
1311	État et établissements nationa			
1313	Départements			
1321	État et établissements nationa			
1323	Départements			
1328	Autres			
16	<b>Empr. et dettes assimil.(hors 165)</b>		1,00	1,00
1641	Emprunts en euros			
1676	Dettes envers locataires-acqué		1,00	
1687	AUTRES DETTES			
20	<b>Immobilisations incorporelles</b>			
204	<b>Subventions d'équipement versée</b>			
21	<b>Immobilisations corporelles</b>			
22	<b>Immo. reçues en affectation</b>			
23	<b>Immobilisations en cours</b>			
	<b>Total des recettes d'équipement</b>		1,00	1,00
10	<b>Dotations, fonds divers et réserve</b>	12 867,81	16 362,36	16 362,36
1068	Excédents de fonctionnement ca	12 867,81	16 362,36	
138	<b>Autres subv.d'investis.transférées</b>			
165	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>			
18	<b>Compte de liaison : affectation à</b>			
181	<i>Compte de liaison</i>			
26	<b>Particip.et créances rattachées</b>			
27	<b>Autres immobilisations financière</b>	46 640,46	28 157,22	28 157,22
2764	Créances sur des particuliers	46 640,46	28 157,22	
	<b>Autres</b>			
024	<b>Produit des cessions d'immob.</b>		211 951,00	211 951,00
	<b>Total des recettes financières</b>	59 508,27	256 470,58	256 470,58
	<b>Total recettes opé.pour comptes de tiers</b>			
	<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	59 508,27	256 471,58	256 471,58
021	<b>Virement de la sec. de fonctionne</b>	27 358,69	40 979,99	40 979,99
040	<b>Opé.d'ordre transfert entre sectio</b>	13 728,60	18 371,35	18 371,35
192	<i>Plus values sur cession</i>			
2111	<i>Terrains nus</i>			
2113	<i>Terrains aménagés autres que v</i>			
2138	<i>Autres constructions</i>			
28031	<i>Frais d'études</i>	3 825,00	3 825,00	
28132	<i>Immeubles de rapport</i>			



## SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Art	Libellé	Pour mémoire, budget précédent	Propositions nouvelles du président	Vote du conseil communautaire
28135	Installations générales, agenc			
28138	Autres constructions	9 258,08	14 546,35	
28151	Réseaux de voirie			
281578	Autre matériel et outillage de			
28158	Autres installations, matériel	645,52		
	<b>Total prelev.de la sec.de fonction</b>	41 087,29	59 351,34	59 351,34
041	<b>Opérations patrimoniales</b>	158 648,11		
2764	Créances sur des particuliers	158 648,11		
	<b>Autres</b>			
	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	199 735,40	59 351,34	59 351,34
	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	259 243,67	315 822,92	315 822,92
	<b>DE L'EXERCICE</b>			
	+			
	<b>RESTES A REALISER N-1</b>			
	+			
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF</b>			
	<b>REPORTE OU ANTICIPE</b>			
	=			
	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTIS.CUMULEI</b>			315 822,92

ZONE DE DELME - BP 2020

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B 3</b>

**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE**

**IV**  
**A2.1**

**A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2020	Montant des tirages 2019	Montant des remboursements 2019		Encours restant dû au 01/01/2020
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>						

(1) Circulaire n° NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV  
A2.2

## A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date de démission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>														
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					559 122,00									
1641 Emprunts en euros (total)					559 122,00									
MON227085EUR	SFIL CAFIL	21/12/2004	21/12/2004	01/04/2005	259 122,00	F	Taux fixe à 3,74 %	3,74	3,79	EUR	T	P	O	A-1
MON241396EUR	SFIL CAFIL	04/08/2006	11/08/2006	01/12/2006	300 000,00	V	(Euribor 3M-Floor -0,1 sur Euribor 3M) + 0,1	3,31	3,40	EUR	T	P	O	A-1
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>														
16441 Emprunts assortis d'une option de litige sur ligne de trésorerie (total)														
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>														
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
<b>168 Emprunts et dettes assimilées (Total)</b>														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
<b>Total général</b>					<b>559 122,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements. A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.)

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	
IV	
A2.2	

## A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture 7 O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice		
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)			
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				128 669,93					22 223,51	52,28			0,00	
1641 Emprunts en euros (total)				128 669,93					22 223,51	52,28			0,00	
MONZ2708SEUR	N		A-1	5 610,13	0	F	Taux fixe à 3,74 %	3,79	5 610,13	52,28				
MONZ241396EUR	N		A-1	123 059,80	6,61	V	(Euribor 3M+Floor - 0,1 sur Euribor 3M) + 0,1	0,00	16 613,38	0,00			0,00	
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>128 669,93</b>					<b>22 223,51</b>	<b>52,28</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 666.  
(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 769.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV  
A2.3

## A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant du au 01/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coeff. de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : écart indice zone euro / 4 : indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre de contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre de contrat d'échange et comptabilisés au 768.



**IV - ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS**

**IV  
A2.4**

**A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euros	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	128 670 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV  
A2.5

## A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2020	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable													
Taux complexe													
<b>Total</b>		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV  
A2.5

## A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégories d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Taux variable simple (total)									
Taux complexe (total) (2)									
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

IV

A2.6

## A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

REPARTITION PAR PRÊTEUR	DETTE EN CAPITAL A L'ORIGINE (2)	DETTE EN CAPITAL AU 01/01 DE L'EXERCICE	ANNUITE A PAYER AU COURS DE L'EXERCICE	DONT	
				INTERETS (3)	CAPITAL
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES****IV  
A2.7****A2.7 - AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[...]			

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

**A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES**

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délibération du
<b>AMORTISSEMENT FACULTATIF</b>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Seuil d'amortissement sur un an : 1 500,00 € TTC	28/11/2003
<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT REPRISES EN FONCTIONNEMENT (biens amortissables)</b>	Sur la même durée que l'amortissement des biens	28/04/2011
<b>AUTRES PROCEDURES</b>	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Cf. Délib. CCSDCC11049 du 28/04/2011 Cf. Délib. CCSDCC17137 du 27/12/2017	

Département de la Moselle  
 Arrondissement de Château-Salins  
 Membres de délégués désignés : 148  
 Membres de délégués en fonction : 148  
 Membres de délégués présents : 89

Envoyé en préfecture le 16/05/2011  
 Reçu en préfecture le 16/05/2011  
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
 DU SAULNOIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES  
 DELIBERATIONS DU  
 CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 avril 2011  
 Sous la présidence de Monsieur Roland GEIS

POINT N° CCSDCC11049

FINANCES

Objet : Amortissement des immobilisations - Fixation des durées

Vu la délibération n° 49/2000 prise en conseil communautaire du 16 décembre 2000 par laquelle l'assemblée fixait les durées d'amortissement pour les immobilisations corporelles et incorporelles, comme suit :

Désignation	Durée
Immobilisations incorporelles	
➤ logiciels	2 ans
Immobilisations corporelles	
➤ Mobilier	10 ans
➤ Matériel de bureau électrique et électronique	5 ans
➤ Matériel informatique	2 ans
➤ Matériels classiques	6 ans
➤ Installations de voirie	20 ans
➤ plantations	15 ans
➤ Bâtimens légers	15 ans
➤ Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20 ans

Vu la délibération n° 86/2003 prise en conseil communautaire du 28 novembre 2003 par laquelle l'assemblée fixait le seuil unitaire à 1.500 € tic en deçà duquel les immobilisations s'amortissent en une année, conformément aux dispositions de l'article 1<sup>er</sup> du décret n° 96-523 du 13 juin 1996, pris pour l'application de l'article L.2321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 70/2010 prise en conseil communautaire du 30 décembre 2010 par laquelle l'assemblée a sursis à la modification des durées d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles de la Communauté de Communes du Saulnois, dans l'attente d'informations complémentaires de la part de Monsieur le Trésorier de Château-Salins.

Conformément au courrier du Sous-préfet de l'arrondissement de CHATEAU-SALINS, du 27 juillet 2010, et en vue de se mettre en conformité avec la législation susmentionnée, M. le Président précise qu'il y a lieu pour la Communauté de Communes du Saulnois de pratiquer l'amortissement des bâtiments relais construits sur les différentes zones communautaires.

Monsieur le Président propose à l'assemblée de fixer les durées d'amortissement des bâtiments de la Communauté de Communes du Saulnois, comme suit et conformément à l'avis favorable de la commission « finances » du 14 avril 2011 :

Désignation	Durée prévue dans la délibération du 16/12/2000	Nouvelle proposition
Immobilisations corporelles		
➤ Agencements et aménagements de bâtiments	20 ans	30 ans

Par ailleurs, en vue d'atténuer l'impact de ces écritures, relatives à l'amortissement des bâtiments de la Communauté de Communes du Saulnois, Monsieur le Président propose également que notre collectivité procède à l'amortissement des subventions d'équipement correspondantes, sur la même durée que celle retenue pour l'immobilisation corporelle, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Envoyé en préfecture le 16/05/2011  
Reçu en préfecture le 16/05/2011  
Affiché le:

Après délibération, l'Assemblée :

- **FIXE** la durée d'amortissement des bâtiments de la Communauté de Communes du Saulnois, comme suit, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 et conformément à l'avis favorable de la commission « finances » du 14 avril 2011 :

Désignation	Durée prévue dans la délibération du 16/12/2000	Nouvelle proposition
Immobilisations corporelles		
➤ Agencements et aménagements de bâtiments	20 ans	30 ans

- **AUTORISE** l'amortissement des subventions d'équipement correspondantes de la Communauté de Communes du Saulnois, sur la même durée que celle retenue pour l'immobilisation corporelle, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

- **AUTORISE** le Président ou son vice-président délégué à signer toute pièce inhérente à cette décision.

Pour : à l'unanimité

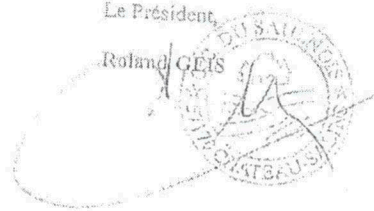
Contre :

Abstention :

Pour extrait conforme,

Le Président

Roland GÉIS



Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- ✓ Monsieur le Préfet de la Moselle
- ✓ Mademoiselle la responsable du pôle « finances » de la Communauté de Communes du Saulnois



Département de  
la Moselle

Arrondissement  
de Château-Salins

Membres de  
délégués désignés : 146

Membres en fonction : 146

Membres présents : 97

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU SAULNOIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 novembre 2003  
Sous la présidence de Monsieur Roland TROUILLY

POINT 86/2003

Objet : AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

Monsieur le Président rappelle la délibération n° 49/2000 du 16 décembre 2000 fixant les durées d'amortissement des immobilisations corporelles pour chaque bien ou chaque catégorie de bien.

Par ailleurs, conformément à l'article 1<sup>er</sup> du décret n° 96-523 du 13 juin 1996, pris pour l'application de l'article L 2321-2 du C.G.C.T. (Code Général des Collectivités Territoriales), l'assemblée délibérante peut fixer un seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur, ou dont la consommation est très rapide, s'amortissent en un an.

Le Conseil Communautaire, après délibéré :

- **FIXE** le seuil unitaire à 1500 euros TTC en deçà duquel les immobilisations s'amortissent en une année.
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son Vice-Président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la décision.

POUR : 95

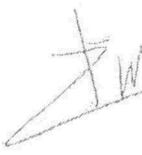
CONTRE : 1

ABSTENTION : 1



Pour extrait conforme,

Dûment publié le 16 décembre 2003

Le Président  
  


Département de la Moselle  
 Arrondissement de Château-Salins  
 Nombre de délégués désignés : 148  
 Nombre de délégués en fonction : 148  
 Nombre de délégués présents : 47  
 Nombre de délégués votants : 51

Envoyé en préfecture le 20/01/2014  
 Reçu en préfecture le 20/01/2014  
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
 DU SAULNOIS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES  
 DELIBERATIONS DU  
 CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
 Séance du 16 janvier 2014  
 Sous la présidence de Monsieur Roland GEIS

POINT N° CCSDCC14007

FINANCES

**Objet :** Budget général de la Communauté de Communes du Saulnois - Fixation de la durée d'amortissement du matériel roulant à compter du 01/01/2014

Considérant la délibération n° 49/2000 prise en conseil communautaire du 16 décembre 2000 ;

Considérant la délibération n° 86/2003 prise en conseil communautaire du 28 novembre 2003 ;

Considérant la délibération n° 11049 prise en conseil communautaire du 28 avril 2011 ;

Considérant les dispositions de l'article R2321-1 du CGCT, modifié par décret n° 2011-1951 du 23/12/2011, Monsieur le Président précise qu'il y a lieu pour la Communauté de Communes du Saulnois de pratiquer l'amortissement du matériel roulant inscrit au budget général de la Communauté de Communes du Saulnois.

Monsieur le Président propose à l'assemblée de fixer les durées d'amortissement du matériel roulant inscrit au budget général de la Communauté de Communes du Saulnois (qui intégrera notamment la balayeuse mécanique et le broyeur de végétaux) comme suit, à compter du 01/01/2014 :

Désignation	Durée d'amortissement prévue par l'instruction comptable M14 (à titre indicatif)	Durée proposée
Immobilisation corporelle :		
➤ Camions et autres véhicules techniques et industriels	4 à 8 ans	5 ans
➤ Voitures	5 à 10 ans	5 ans

Par ailleurs, en vue d'atténuer l'impact de ces écritures, relatives à l'amortissement du matériel roulant inscrit au budget général de la Communauté de Communes du Saulnois, Monsieur le Président propose également que notre collectivité procède à l'amortissement des subventions d'équipement correspondantes, sur la même durée que celle retenue pour l'immobilisation corporelle, à compter du 01/01/2014.

Après délibération, l'assemblée :

- **FIXE** les durées d'amortissement du matériel roulant inscrit au budget général de la Communauté de Communes du Saulnois (qui intégrera notamment la balayeuse mécanique et le broyeur de végétaux) comme suit, à compter du 01/01/2014 :

Désignation	Durée d'amortissement prévue par l'instruction comptable M14 (à titre indicatif)	Durée proposée
Immobilisation corporelle :		
➤ Camions et autres véhicules techniques et industriels	4 à 8 ans	5 ans
➤ Voitures	5 à 10 ans	5 ans


Envoyé en préfecture le 20/01/2014  
Reçu en préfecture le 20/01/2014  
Affiché le

- ✶ AUTORISE la Communauté de Communes du Saulnois à procéder à l'amortissement des subventions d'équipement correspondantes, sur la même durée que celle retenue pour l'immobilisation corporelle du matériel roulant inscrit au budget général de la CCS, à compter du 01/01/2014.
- ✶ AUTORISE le Président ou son vice-président à signer tout document inhérent à cette décision.

Votants	51
Abstentions	1
Ne se prononcent pas	2
Suffrages exprimés	48
Pour	47
Contre	1

Pour extrait conforme,

Le Président,  
Roland GEIS



Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- ✓ Monsieur le Préfet de la Moselle
- ✓ Madame la responsable du pôle « finances » de la CCS



Département de la Moselle  
 Arrondissement de Château-Salins  
 Nombre de conseillers désignés : 148  
 Nombre de conseillers en fonction : 148  
 Nombre de conseillers présents : 55  
 Nombre de conseillers votants : 61

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES  
 DELIBERATIONS DU  
 CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 décembre 2017  
 Sous la présidence de Monsieur Roland GEIS

Considérant la convocation au conseil communautaire du mercredi 20/12/2017, par courrier daté du 13/12/2017 ;  
 Constatant l'absence de quorum à l'occasion de la séance du 20/12/2017 ;  
 Vu les dispositions des articles L.2121-12, L.2121-17 et L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
 Considérant la convocation au conseil communautaire du mercredi 27/12/2017, par courrier daté du 21/12/2017 ;

GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE

POINT N° CCSDCC17137

**Objet :** Durée d'amortissement des subventions d'équipement inscrites au chapitre budgétaire 204 et mise en œuvre du dispositif de neutralisation budgétaire de la dotation aux amortissements des dites subventions d'équipement

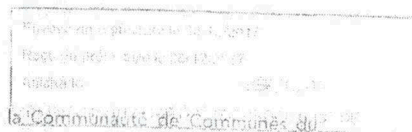
Considérant l'avis favorable des membres de la commission « gestion financière et budgétaire » réunis le 13/12/2017 ;  
 Vu la délibération n° 49/2000 prise en conseil communautaire du 16 décembre 2000 par laquelle l'assemblée fixait les durées d'amortissement pour les immobilisations corporelles et incorporelles, comme suit :

Désignation	Durée
Immobilisations incorporelles	
➤ Logiciels	2 ans
Immobilisations corporelles	
➤ Mobilier	10 ans
➤ Matériel de bureau électrique et électronique	5 ans
➤ Matériel informatique	2 ans
➤ Matériels classiques	6 ans
➤ Installations de voirie	20 ans
➤ Plantations	15 ans
➤ Bâtiments légers	15 ans
➤ Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	20 ans

Vu la délibération n° 86/2003 prise en conseil communautaire du 28 novembre 2003 par laquelle l'assemblée fixait le seuil unitaire à 1.500 € ttc en deçà duquel les immobilisations s'amortissent en une année, conformément aux dispositions de l'article 1<sup>er</sup> du décret n° 96-523 du 13 juin 1996, pris pour l'application de l'article L.2321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° CCSDCC11049 prise en conseil communautaire du 28 avril 2011 par laquelle l'assemblée :  
 - fixait la durée d'amortissement des bâtiments de la Communauté de Communes du Saulnois, comme suit, à compter du 1er janvier 2011 et conformément à l'avis favorable de la commission « finances » du 14 avril 2011 :

Désignation	Durée prévue dans la délibération de décembre 2000	Nouvelle proposition
Immobilisations corporelles		
➤ Agencements et aménagements de bâtiments	20 ans	30 ans



- autorisait l'amortissement des subventions d'équipement correspondantes de la Communauté de Communes du Saulnois, sur la même durée que celle retenue pour l'immobilisation corporelle, à compter du 1er janvier 2011.

Vu les délibérations référencées CCSDCC14007 du 16/01/2014 et CCSDCC14148 du 15/12/2014, fixant les durées d'amortissement du matériel roulant comme suit :

- Camions et autres véhicules techniques et industriel : 5 ans
- Voitures : 5 ans

Considérant, d'une part, que le chapitre budgétaire 204 enregistre les subventions d'équipement versées ;

Considérant, d'autre part, que, en ce qui concerne la CCS, sont comptabilisés aux comptes 204 : les fonds de concours, ainsi que les subventions d'équipement versées par le budget principal aux différents budgets annexes ;

Compte-tenu que l'amortissement des subventions d'équipement versées est obligatoire pour l'ensemble des collectivités ;

Attendu que le décret n°2015-1846 du 29 décembre 2015 modifie la durée d'amortissement des subventions d'équipement et permet aux communes et à leurs établissements publics de procéder à la neutralisation de la dotation aux amortissements des dites subventions d'équipement, par l'inscription d'une dépense en section d'investissement et d'une recette en section de fonctionnement, en modifiant l'article R. 2321-1 du code général des collectivités territoriales de la manière suivante :

1° Le douzième alinéa est remplacé par les dispositions suivantes :  
 « des subventions d'équipement versées, qui sont amorties sur une durée maximale de cinq ans lorsque la subvention finance des biens mobiliers, du matériel ou des études, de trente ans lorsque la subvention finance des biens immobiliers ou des installations, et de quarante ans lorsque la subvention finance des projets d'infrastructure d'intérêt national ; les aides à l'investissement des entreprises ne relevant d'aucune de ces catégories sont amorties sur une durée maximale de cinq ans. » ;

2° Après le douzième alinéa, il est inséré un alinéa ainsi rédigé :  
 « Les communes et leurs établissements publics peuvent procéder à la neutralisation budgétaire de la dotation aux amortissements des subventions d'équipement versées, par inscription d'une dépense en section d'investissement et une recette en section de fonctionnement. »

L'opération de neutralisation susmentionnée se traduit par l'opération d'ordre budgétaire suivante :

Section d'investissement	Section de fonctionnement
Mandat au compte 198	Titre au compte 7768
« Neutralisation des amortissements »	« Neutralisation des amortissements »

Il est proposé à l'Assemblée :

- 1) de fixer la durée d'amortissement des subventions d'équipement du budget principal, ainsi que de l'ensemble des budgets annexes de la CCS, comme suit :

Objet de la subvention d'équipement versée au chapitre budgétaire 204	Durée d'amortissement prévue à l'article R2321-1 du CGCT	Durée d'amortissement retenue
➤ La subvention finance des biens mobiliers, du matériel ou des études	5 ans	5 ans
➤ La subvention finance des biens immobiliers ou des installations	30 ans	30 ans
➤ La subvention finance des projets d'infrastructure d'intérêt national	40 ans	40 ans

Budget en prévision de l'exercice 2017  
 Révisé en prévision de l'exercice 2017  
 Adopté le

- 2) de mettre en œuvre, à compter de l'exercice budgétaire 2017, et pour les exercices budgétaires suivants, sur le budget principal et l'ensemble des budgets annexes de la CCS, la procédure de neutralisation totale des dotations aux amortissements des subventions d'équipement versées.

Après délibération, l'assemblée :

- **FIXE** la durée d'amortissement des subventions d'équipement du budget principal, ainsi que de l'ensemble des budgets annexes de la CCS, comme suit :

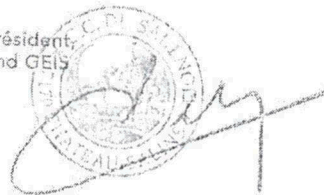
Objet de la subvention d'équipement versée au chapitre budgétaire 204	Durée d'amortissement prévue à l'article R2321-1 du CGCT	Durée d'amortissement retenue
➤ La subvention finance des biens mobiliers, du matériel ou des études	5 ans	5 ans
➤ La subvention finance des biens immobiliers ou des installations	30 ans	30 ans
➤ La subvention finance des projets d'infrastructure d'intérêt national	40 ans	40 ans

- **MET EN ŒUVRE**, à compter de l'exercice budgétaire 2017, et pour les exercices budgétaires suivants, sur le budget principal et l'ensemble des budgets annexes de la CCS, la procédure de neutralisation totale des dotations aux amortissements des subventions d'équipement versées.
- **AUTORISE** le Président ou son Vice-président à signer toute pièce inhérente à cette décision.

Votants	61
Abstentions	0
Ne se prononcent pas	2
Suffrages exprimés	59
Pour	59
Contre	0

Pour extrait conforme,

Le Président,  
 Roland GEIS



Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- ✓ Monsieur le Préfet de la Moselle
- ✓ Pôle « gestion financière et budgétaire » de la CCS

Compte 2031 : Frais d'études

Operation	Date d'entrée	Valeur d'acquisition	Durée de l'amort.	Amort. antérieurs	Amort. 2020	Valeur nette comptable au 31/12/2020
Etude de faisabilité extension ZONE - IRIS SEBL - <i>Démontage plan d'amortissement en 2018</i>	2014-2015	19 125,00	5	7 650,00	3 825,00	7 650,00
TOTAL		19 125,00		7 650,00	3 825,00	7 650,00

Compte 2111 : Terrains nus

Designation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition
Bascule budget general	2007	25 400,26
Terrains la tour de DONJEU	2008	10 700,00
TOTAL		36 100,26

Compte 2113 : Terrains aménagés autres que voirie

Designation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition
Bascule budget general	2007	40 270,93
TOTAL		40 270,93

Compte 21713 : Mise à disposition terrains aménagés autres que voirie

Designation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition
Bascule budget general	2007	65 890,50
TOTAL		65 890,50

Compte 2151 : Réseaux de voirie

Designation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition
VFD 1ere tranche	2011	586 568,47
TOTAL		586 568,47

Compte 2138 : Autres constructions

Designation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition	Durée de l'amort.	Amort. antérieurs	Amort. 2020	Valeur nette comptable au 31/12/2020
Bâtiment OMT	2011	2 777 742,38	30	83 322,72	9 258,08	1 85 161,58
Rénovation du bâtiment ILOPIS	2019	158 648,11	30	0,00	5 288,27	153 359,84
TOTAL		436 390,49		83 322,72	14 546,35	338 521,42

Compte 21578 : Autre matériel et outillage de voirie

Designation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition	Durée de l'amort.	Amort. antérieurs	Amort. 2020	Valeur nette comptable au 31/12/2020
Plaques bétons sur zone	2013	2 200,00	1	2 200,00	0,00	0,00
Plaque fonte	2014	1 017,40	1	1 017,40	0,00	0,00
TOTAL		3 217,40		3 217,40	0,00	0,00

Compte 2158 : Autres installations, matériel outillage

Operation	Date d'entrée	Valeur d'acquisition	Durée de l'amort.	Amort. antérieurs	Amort. 2020	Valeur nette comptable au 31/12/2020
Signalétique de zone	2013	3 873,22	6	3 873,22	0,00	0,00
TOTAL		3 873,22		3 873,22	0,00	0,00

Compte 2313 : Immobilisations en cours autres

Operation	Date d'entrée	Valeur d'acquisition
Raccord eau parcelle LAMBERT	2018	1 249,30
TOTAL		1 249,30

Compte 27 = APL	Montant initial	Reste au 31/12/2018	Reste au 31/12/2019
APL		276 878,82	248 721,60
TOTAL		276 878,82	248 721,60

DETAILS DES AMORTISSEMENTS 2020

NATURE DE L'AMORTISSEMENT : AMORTISSEMENT DE BATIMENT

**Designation du bâtiment : OMT**

**Localisation :**  
Zone communautaire  
57590 DELME

**I. Amortissement des dépenses :**

- Base amortissable : 277 742,38 €
- Durée de l'amortissement : 30 ANS

**II. Amortissement des subventions :**

	Base amortissable	Durée de l'amortissement
Compte 1311 : Etat	19 697,60 €	30 ans
Compte 1313 : Département	48 839,00 €	30 ans
<b>TOTAL</b>	<b>68 536,60 €</b>	<b>30 ans</b>

**III. Plan d'amortissement :**

	Date de démarrage du plan d'amortissement	Valeur amortissable	Durée de l'amort.	Amort. antérieurs	Amort. 2020	Valeur nette comptable au 31/12/2020
<b>Amortissement des dépenses</b>						
Bâtiment OMT	2011	277 742,38 €	30 ans	83 322,72 €	9 258,08 €	185 161,58 €
<b>Total amortissement des dépenses</b>		<b>277 742,38 €</b>		<b>83 322,72 €</b>	<b>9 258,08 €</b>	<b>185 161,58 €</b>
<b>Amortissement des subventions</b>						
Compte 1311 : Etat	2011	19 697,60 €	30 ans	5 909,31 €	656,59 €	13 131,70 €
Compte 1313 : Département	2011	48 839,00 €	30 ans	14 651,73 €	1 627,97 €	32 559,30 €
<b>Total amortissement des subventions</b>		<b>68 536,60 €</b>		<b>20 561,04 €</b>	<b>2 284,56 €</b>	<b>45 691,00 €</b>



IV - ANNEXES - ETAT DES PROVISIONS

IV

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 31/12/	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	Solde
6815 Risque irrécouvrabilité loyers LLOPIS		29/10/2018	43 197,70	43 197,70		43 197,70
6815 Risque irrécouvrabilité loyers NMA-LLOPIS		30/09/2019	16 634,88	16 634,88		16 634,88
<b>TOTAL GENERAL</b>						

IV - ANNEXES - ETALEMENT DES PROVISIONS

IV

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
6815	Risque irrécouvrabilité loyers LLOPIS	43 197,70	1 année	43 197,70		
6815	Risque irrécouvrabilité loyers NMA-LLOPIS	16 634,88	1 année	16 634,88		
<b>TOTAL GENERAL</b>						

Nombre de conseillers désignés : 148  
Nombre de conseillers en fonction : 148  
Nombre de conseillers présents : 82  
Nombre de conseillers votants : 85

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DELIBERATION DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 30 septembre 2019  
Sous la présidence de Monsieur Roland GEIS

Date de convocation : le 20/09/2019

POINT N° CCSDCC19062

GESTION FINANCIERE & BUDGETAIRE

**Objet :** Actualisation des provisions semi-budgétaires au sein des différents budgets de la Communauté de Communes du Saulnois

Conformément à l'avis favorable des membres de la Commission gestion Financière et Budgétaire réunis le 19/09/2019 ;

Monsieur le Président propose à l'assemblée de valider l'actualisation des provisions semi-budgétaires au sein des différents budgets de la Communauté de Communes du Saulnois, comme suit :

Objet de la provision semi-budgétaire	Montant total des provisions constituées au 01/01/2019	Risque au 19/09/2019 Reste à recouvrer et/ou évaluation de charges	Propositions d'actualisation des provisions soumises au Conseil Communautaire du mois de septembre 2019		Montant total des provisions constituées au 31/12/2019	Observations
			Reprise / Complément	Montant		
<b>BUDGET ANNEXE DE LA ZONE DE DELME</b>						
Bâtiment LLOPIS - Société LLOPIS BALLOONS - Liquidation judiciaire (jugement du TGI du 08/04/2016)	43 197,70 €	43 197,70 €	Maintien	- €	43 197,70 €	
Bâtiment LLOPIS - Société Nouvelle Manufacture d'aerostats - Loyers impayés 9 mois au 19/09/2019 - Liquidation judiciaire (jugement du Tribunal de Commerce de NANCY du 27/08/2019)	3 696,64 €	16 634,88 €	Complément	12 938,24 €	16 634,88 €	
<b>BUDGET ANNEXE DE LA ZONE DE DIEUZE</b>						
Loyers impayés PREFERENCE FERMETURE - Liquidation judiciaire (jugement du 03/04/2019)	- €	7 017,24 €	A provisionner	7 017,24 €	7 017,24 €	Aucun loyer acquitté depuis le 01/01/2018 (date de la reprise par la CCS). A noter : les loyers de mai et juin 2019 non compris dans la présente provision ont été émis au nom du liquidateur.
<b>BUDGET ANNEXE DE LA ZONE DE FRANCAITROFF</b>						
Bâtiment VENAISON - Impayés Société VENAISON DE LA TENSCH - Principe de prudence - Risque d'irrécouvrabilité des loyers impayés	16 887,24 €	12 340,34 €	Maintien	- €	16 887,24 €	Loyers réglés de façon régulière. Engagements liés à la résorption de la dette honorés.
Hôtel d'entreprises de FRANCAITROFF - Cellule 4 - Société ART DU TROHEE - Liquidation judiciaire (jugement du TGI du 02/08/2017)	8 896,53 €	8 048,55 €	Reprise	- 847,98 €	8 048,55 €	La reprise de provision correspondra à l'annulation du titre relatif au loyer du mois d'octobre 2017 (émis et provisionné mais non compris dans la déclaration de liquidation).
<b>BUDGET ANNEXE DE LA ZONE DE MORVILLE-LES-VIC</b>						
Bâtiment Saulbois - Société REKO ENERGIE BOIS - Principe de prudence - Risque d'irrécouvrabilité des loyers impayés	7 682,68 €	15 365,36 €	Maintien	- €	7 682,68 €	La différence entre le montant de la provision et le reste dû correspond au montant du loyer du mois en cours.
<b>BUDGET ANNEXE DE LA ZONE DE MUNSTER</b>						
Décalage durée crédit bail et emprunt Fin du crédit bail : juin 2019	1 310 211,00 €	138 255,88 €	Reprise	138 255,00 €	1 171 956,00 €	La reprise est à rapprocher des échéances d'emprunt du 01/08/2019 pour 69.134,85 € et 01/11/2019 pour 69.121,03 €.
<b>BUDGET PRINCIPAL DE LA CCS</b>						
Indemnisation des Comptes Epargne Temps (CET) des agents Pour mémoire, modalités d'indemnisation au-delà de 15 jours : > Catégorie A : 135 € / j > Catégorie B : 90 € / j > Catégorie C : 75 € / j	7 105,00 €	15 870,00 €	Reprise	- 4 680,00 €	15 870,00 €	Reprise = Indemnités en 2019 : 28 jours de catégorie A + 12 jours de catégorie C. Complément = Indemnités au 19/09/2019 : 92 jours de catégorie A + 46 jours de catégorie C.
			Complément	13 445,00 €		
<b>TOTAL</b>					<b>1 287 294,29 €</b>	

Après délibération, l'assemblée :

- **APPROUVE** l'actualisation des provisions semi-budgétaires au sein des différents budgets de la Communauté de Communes du Saulnois, suivant le tableau mentionné ci-dessus.
- **QUALIFIE** les provisions susmentionnées de semi-budgétaires de droit commun. A ce titre, pour la constitution des provisions, seule la prévision de dépense au chapitre 68 (dotations aux provisions) apparaît dans les opérations réelles, la non budgétisation de la recette (retracée par le comptable) permettant une mise en réserve réelle des provisions. Et lorsqu'arrive le moment de la reprise de provision, seule la reprise est inscrite en opération réelle au chapitre 78 (reprises sur amortissements et provisions).
- **AUTORISE** le Président ou son Vice-président à signer toute pièce inhérente à cette décision.

Votants	85
Abstentions	0
Ne se prononcent pas	0
Suffrages exprimés	85
Pour	85
Contre	0

Pour extrait conforme,

Le Président,  
Roland GEIS



Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- ✓ Monsieur le Préfet de la Moselle
- ✓ Pôle « gestion financière et budgétaire » de la CCS

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DETAIL DES DEPENSES**

Art	Libellé	Propositions nouvelles	Vote
<b>DEPENSES FINANCIERES TOTALES = A+B+C+D</b>		236 460,56	236 460,56
<b>HORS CHARGES TRANSFEREES = A+B+C</b>		236 460,56	236 460,56
<b>16</b>	<b>Empr.et dettes assi.hors 16449 et 166(A)</b>	234 176,00	234 176,00
1641	Emprunts en euros	22 225,00	22 225,00
1676	Dettes envers locataires-acqué	211 951,00	211 951,00
1687	Autres dettes		
16874	Communes		
168741	Communes membres du GFP		
<b>Autres dépenses financières (sous-total) (B)</b>			
<b>10</b>	<b>Reversement de dotations</b>		
<b>13</b>	<b>Remboursement de subventions</b>		
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées</b>		
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>		
2764	Créances sur des particuliers		
	<b>Autres</b>		
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>		
	<b>Transferts entre sections = C+D</b>	2 284,56	2 284,56
	<b>Reprises / Autofinancement antérieur (C)</b>	2 284,56	2 284,56
10	Dotations fonds divers et réserves		
13911	Etat et établissement	656,59	656,59
13913	Département	1 627,97	1 627,97
15	Sur provisions pour risques et charges		
.9	Sur provisions pour dépréciation		
192	Moins values sur cession		
	<b>Charges transférées D=E+F+G</b>		
<b>2...</b>	<b>Travaux en régie (E)</b>		
481	Charges à répartir sur plusieurs exer. (F)		
	<b>Stocks(G)</b>		

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent	Solde d'exécution D001	TOTAL
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	236 460,56	0,00	16 362,36	252 822,92

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**DETAIL DES RECETTES**

Art.	Libellé	Propositions nouvelles	Vote
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES)</b>		299 459,56	299 459,56
<b>= a+b+c+d</b>			
	<b>Ressources propres ext. (a)</b>		
	<b>Autres rec. financières (b)</b>	28 157,22	28 157,22
138	Autres subv.d'invest.non transf.		
27	Autres immobilisations financières	28 157,22	28 157,22
024	Produits des cessions		
	<b>Autre</b>		
	<b>Transf. entre sections (c)</b>	230 322,35	230 322,35
15	Prov. pour risques et charges		
2111	Terrains nus		
2113	Terrains aménagés autres que v		
2138	Autres constructions		
28031	Frais d'études	3 825,00	3 825,00
28132	Immeubles de rapport		
28135	Installations générales, agenc		
28138	Autres constructions	14 546,35	14 546,35
28151	Réseaux de voirie		
281578	Autre matériel et outillage de		
28158	Autres installations, matériel		
.9	Prov. pour dépréciation		
481	Amort. des charges à étaler		
024	Prds de cessions d'immos	211 951,00	211 951,00
<b>021</b>	<b>Vir.de la sect.de fonct.(d)</b>	40 979,99	40 979,99

	Opération de l'exercice	Restes à réaliser en recettes de l'exercice	Solde d'exécution R001	Affectation R1068	TOTAL
<b>Total ressources propres disponibles</b>	299 459,56	0,00	0,00	16 362,36	315 821,92

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	252 822,92
Recettes propres disponibles	315 821,92
Solde	62 999,00

<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS</b>		<b>B1.6</b>

**B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
2013	Vente + réserve de propriété	Société API DEVELOPPEMENT	15 ans(s)	Mensuel.	422 357,72	248 721,60	28 157,22

<b>IV - ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE - SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

**D2 - ARRETE - SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice	158
Nombre de membres présents	123
Nombre de suffrages exprimés	117
VOTES : Pour	116
Contre	1
Abstentions	12

Date de convocation : 21/07/2020

Présenté par le Président,  
A NEBING, le 27/07/2020  
Le Président,  
Délibéré par l'assemblée délibérante

A NEBING, le 27/07/2020  
Les membres du conseil communautaire

  
Le Président  
Jerôme

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en sous-préfecture



Département de la Moselle  
Arrondissement de Château-Salins  
Nombre de conseillers désignés : 159  
Nombre de conseillers en fonction : 158  
Nombre de conseillers présents : 123  
Nombre de conseillers votants : 132

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DELIBERATION DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE MIXTE

Séance du 27 juillet 2020  
Sous la présidence de Monsieur Jérôme END  
Date de convocation : 21 juillet 2020

POINT N° CCSDCC20058b  
FINANCES

**Objet : Budget annexe de la zone de Delme - Année 2020**

Vu l'ordonnance du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de covid-19 qui a reporté la date limite d'adoption des budgets primitifs au 31 juillet 2020 ;

Considérant qu'au terme de l'article L2312-1 du CGCT, l'organe délibérant est seul compétent pour se prononcer sur le budget présenté par l'exécutif de la collectivité ;

Attendu, par ailleurs :

- 1) que les différents budgets (principal et annexes) doivent être votés lors de la même séance du conseil ;
- 2) que le vote s'effectue au niveau du chapitre budgétaire ;

**Il est proposé à l'Assemblée d'approuver le budget annexe de la zone de Delme, pour l'année 2020, comme suit :**

Recettes de fonctionnement	79 550,02	€
Recettes d'investissement	315 822,92	€
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>395 372,94</b>	<b>€</b>
Dépenses de fonctionnement	79 550,02	€
Dépenses d'investissement	315 822,92	€
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>395 372,94</b>	<b>€</b>

**Après délibération, l'assemblée :**

- **APPROUVE** le budget annexe de la zone de Delme, pour l'année 2020, comme suit :

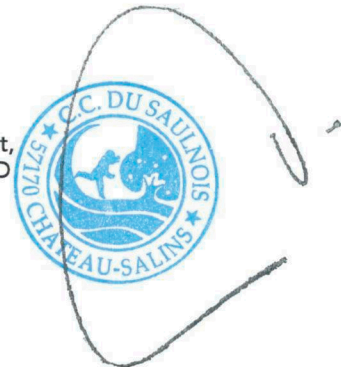
Recettes de fonctionnement	79 550,02	€
Recettes d'investissement	315 822,92	€
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>395 372,94</b>	<b>€</b>
Dépenses de fonctionnement	79 550,02	€
Dépenses d'investissement	315 822,92	€
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>395 372,94</b>	<b>€</b>

- **AUTORISE** le Président à signer toute pièce inhérente à cette décision.

Nombre de votants	132
Majorité absolue	60
<b>Pour</b>	<b>116</b>
Contre	1
Abstention	12

Pour extrait conforme,

Le Président,  
Jérôme END



**Ampliation de la présente à :**

M. le Préfet de la Moselle  
Madame la Trésorière de Château-Salins